



Projet d'établissement Les Petits Aventuriers

Mis à jour le 24/07/2024



Premier opérateur associatif français, auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française oeuvre depuis plus de 150 ans au service de l'intérêt collectif.

Grâce à son réseau de 58 000 bénévoles et aux 18 000 salariés de ses 600 établissements et instituts, la Croix-Rouge française bénéficie d'une implantation territoriale unique qui lui permet d'agir au plus près des besoins locaux.

La Croix Rouge Française c'est :

- 2 500 places en crèche
- 970 places de protection de l'enfance,
- 8 Protections maternelles et infantiles (PMI)
- 21 espaces de soutien à la parentalité

Sommaire

9 | Projet d'accueil

23 | Projet éducatif

34 | Projet social et développement durable



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Préambule

Le projet d'établissement s'attache à expliciter l'orientation que l'établissement veut suivre dans les cinq prochaines années. Pour la Croix-Rouge, il est avant tout essentiel de développer des solutions adaptées aux besoins des familles et d'assurer une qualité d'accueil pour tous les enfants, en y associant les parents. Cette présente démarche concrétise la volonté de développer une offre de service de qualité basée sur les valeurs portées par " la Croix Rouge".

Le projet d'établissement a également pour objet de :

- > s'inscrire dans le cadre des politiques publiques relatives à la petite enfance ;
- > rendre lisible en interne et vis-à-vis des partenaires, les prestations réalisées par l'établissement en réponse aux besoins des familles ;
- > fixer des objectifs d'amélioration et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans.

La Croix-Rouge française : ses valeurs & ses engagements

Le socle commun à l'ensemble des projets d'établissement des crèches de la Croix-Rouge française qui favorise le développement de projets à vocation sociale ou médico-sociale et préventive, vise 4 objectifs principaux :

- **Favoriser une mixité sociale** en accueillant des parents inscrits au sein d'un parcours d'insertion, en recherche d'emploi et les enfants en situation de handicap et de vulnérabilité
- **Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles**, via l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence ainsi que les horaires atypiques avec réactivité, adaptabilité et innovation de l'accueil.
- **Offrir une action éducative, dans le cadre collectif ou familial**, en favorisant d'abord la sécurisation de l'enfant, puis sa socialisation.
- **Accompagner les parentalités**, au travers de soutiens individuels et de projets collectifs identifiés.



LES SEPT PRINCIPES FONDAMENTAUX

Proclamés en 1965 par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, ils sont le socle des valeurs du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge :

- > HUMANITÉ
- > IMPARTIALITÉ
- > NEUTRALITÉ
- > INDÉPENDANCE
- > VOLONTARIAT
- > UNITÉ
- > UNIVERSALITÉ

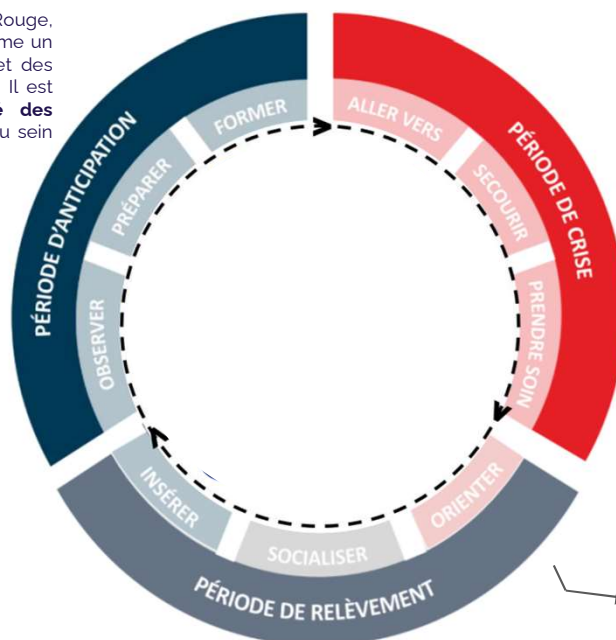
Un projet d'établissement conforme au projet associatif



Dans son projet stratégique 2030, la Croix-Rouge française réaffirme son ambition d'être présente durant toutes les étapes des parcours de vie des personnes qu'elle accompagne : dans l'éducation des enfants, dans la protection des familles durant les moments de crise et dans l'insertion des parents. Les crèches de la Croix-Rouge ne font pas exception.



Au sein des EAJE Croix-Rouge, l'enfant est reconnu comme un **citoyen** avec des droits et des choix qui lui sont propres. Il est promis à plus **d'égalité des chances** et se **socialise** au sein de l'accueil collectif



Les EAJE Croix-Rouge sont des **relais sûrs** pour l'enfant. Via **l'accueil d'urgence**, les familles en détresse peuvent bénéficier d'un accompagnement le temps de quelques heures ou quelques jours. Ce sont aussi des **relais neutres et sécurisants** lors des crises familiales (ou sanitaires, pendant lesquels les EAJE sont restés ouverts pour les parents indispensables à la gestion de la crise)

Aussi, le travail de réseau avec les acteurs locaux (CMP, CAMSP, PMI) permettent aux enfants plus fragiles de bénéficier **d'un accompagnement complet**. Enfin, tous les acteurs Croix Rouge sont formés par leurs pairs bénévoles à **L'IPSEN**

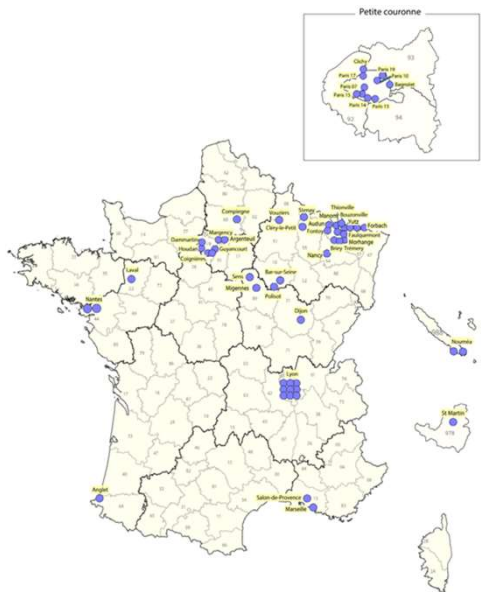


Les crèches Croix-Rouge constituent le tout premier **levier d'insertion** pour la recherche d'emploi. Elles contribuent aussi pleinement à **donner confiance** aux parents dans leurs compétences et leur lien avec leur enfant.

Les crèches Croix Rouge française c'est aussi...

Un maillage territorial unique, couvrant des compétences Petite Enfance & Protection de l'Enfance complémentaires ...

- 53 crèches - 2226 berceaux
- 7 services de PMI
- 2 Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)
- 26 Espaces Bébé Parents
- 10 Relais & Centre Parentaux
- 6 Maison d'Enfants à Caractères sociaux
- 7 Unités d'accueil de vie collective
- 6 Services de placement familial
- 18 Services dédiés aux MNA...



... et des projets différenciants pour l'inclusion du plus grand nombre :



. **Insertion & lutte contre l'exclusion** : 10% des enfants inscrits au sein de la crèche Les Petits Aventuriers sont accueillis en occasionnel, promesse de plus d'accès à l'accueil collectif pour les familles aux faibles revenus, ainsi que d'une souplesse d'accueil pour les parents en recherche d'emplois. Parmi eux, 8% des familles sont facturées moins de 1 euros de l'heure, afin de réduire le reste à charge et ainsi faciliter l'accueil en crèche pour tous.



. **Handicap** : 5% des enfants inscrits au sein de la crèche Les Petits Aventuriers sont en situation de handicap et bénéficient d'un accueil individualisé selon leurs pathologies et leurs besoins.



. **Croix-Rouge & Covid** : Durant la crise, les professionnels Croix-Rouge sont amenés à participer à l'effort collectif via d'autres biais : prêter main forte aux plateformes de vaccination, aider au dispositif Croix-Rouge chez vous (un numéro qui s'adresse aux personnes qui n'ont personne autour d'elles pour les aider ou avec qui parler) ou encore s'engager ponctuellement sur la mission de médiateur Covid



. **Un accompagnement de tous les parents**, en structure via l'expertise des professionnels et au delà des murs, via les podcasts Parent(hères) qui donnent la parole à tous les parents aux parcours de vie complexes. Mes Infos Bébé donne aussi accès au savoir Petite Enfance pour tous, via des contenus réalisés par les experts de notre réseau, exclusivement imagés pour n'exclure personne.

La crèche Les Petits Aventuriers

. Un peu d'histoire :

La crèche Croix-Rouge est la 1^{ère} structure d'accueil de la ville de Migennes en 1986. Initialement installée dans les locaux du Centre maternel, accolée à la pouponnière, la structure actuelle a vu son projet immobilier développé entre 2008 et 2010. Basée sur 40 berceaux, le nombre de places est passé à 35 en 2016 pour tenir compte de l'évolution des besoins locaux. Puis en 2024, nous constatons une forte demande des familles qui sont dans l'attente d'une place en structure d'accueil de jeunes enfants. Nous proposons d'ouvrir 4 places supplémentaires. En septembre 2024, la crèche accueille 39 enfants.

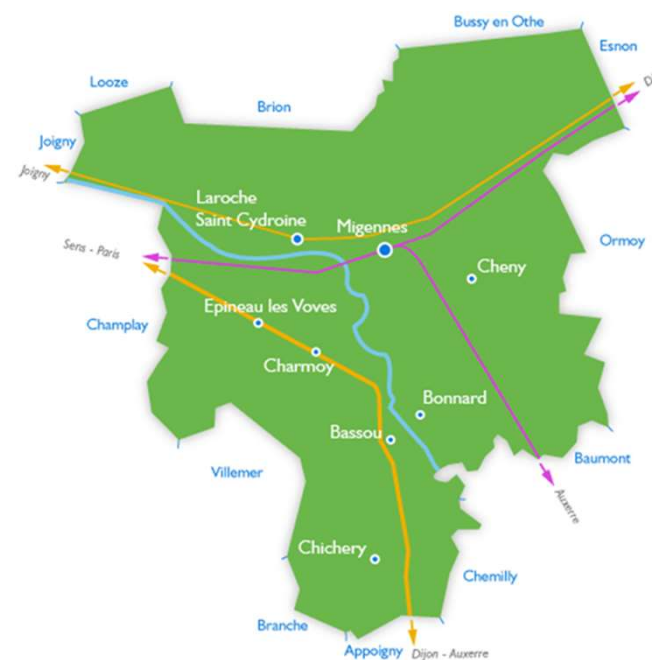
. La taille et amplitude d'ouverture :

39 places 7h30-18h30 du lundi au vendredi

. La date d'ouverture

2010

. Carte d'implantation



Le mot de l'équipe

- Un établissement de 39 places qui travaille avec une équipe dynamique, motivée et force de propositions.
- Un établissement ancré sur le territoire, reconnu par les familles depuis 2 générations (ouvert en 1986), sur un secteur géographique cumulant un certain nombre de points d'attention.
- Un établissement qui s'inscrit dans une évolution positive et prend en compte les innovations du secteur.





LE PROJET D'ACCUEIL

Pour rappel ...

1° | **Le projet d'accueil.** Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;



Présentation de l'établissement et de l'équipe

La crèche des Petits aventuriers de Migennes a une capacité d'accueil de 39 berceaux. Aujourd'hui son agrément autorise 39 berceaux répartis en 3 sections :

Section Les moussaillons
 Section Les explorateurs
 Section Les globe trotteurs

L'établissement est ouvert 232 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30.

L'établissement est fermé 30 jours par an lors:
 Des congés d'été (3 semaines), des congés de Noël (1 semaine) et des journées pédagogiques (2 à 4/an)

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
<i>Directeur/Responsable</i>	2	1,1
<i>Directeur adjoint</i>		
<i>Assistant de direction</i>		
<i>Secrétaire administratif</i>	1	0,25
Personnel éducatif et pédagogique		
<i>Auxiliaire de puériculture</i>	4	4
<i>Educateur de jeunes enfants</i>	1	1
<i>Employé de crèche</i>	6	5,5
<i>Autres</i>	2	1,4
Personnel médical et paramédical		
<i>Infirmière puéricultrice</i>		
<i>Infirmière Diplômée d'Etat</i>	1	0,3
<i>Référent Santé & Accueil Inclusif</i>	1	0,15
<i>Psychologue</i>		
<i>Médecin</i>		
<i>Psychomotricien</i>		
Candidat élève (stagiaire)		
Total	18	13,7

La politique RH de la Croix-Rouge

La mission des ressources humaines est d'accompagner nos ambitions stratégiques avec des ressources humaines adaptées, compétentes et engagées, dans un cadre d'action centré sur les valeurs humaines et la reconnaissance.

Notre politique se décline en **7 POINTS CLÉS** :

- 1.** Etre garant de nos valeurs Croix-Rouge française
- 2.** Développer des outils et process RH adaptés
- 3.** Favoriser l'épanouissement professionnel
- 4.** Promouvoir le bien-être au travail
- 5.** Investir dans un développement continu du management
- 6.** Maintenir un dialogue social construit
- 7.** Promouvoir la diversité

Les salariés se voient appliquer la convention collective nationale de la Croix-Rouge française.

Le recrutement des salariés en établissement

Une procédure nationale définit les modalités de recrutement d'un salarié dans un établissement en application de l'article 49 des statuts de la Croix-Rouge. Cette procédure s'applique à tout recrutement de salarié supérieure à six mois.

La Croix-Rouge inscrit son processus de recrutement dans les deux principes fondateurs suivants :

1 | Priorité à la mobilité interne sur l'ensemble des postes disponibles : la Croix-Rouge française donne un droit de priorité de 3 semaines aux salariés en application de l'article 2.3.2.1 du Projet social du 19 juin 2008.

2 | La mise en œuvre d'une politique de diversité : Cette politique dans laquelle s'inscrit fortement la Croix-Rouge comprend deux volets : le respect du principe de non-discrimination et le principe d'égalité de traitement. Discriminer est un délit sanctionné par le code pénal. La discrimination consiste à procéder à une différence de traitement sur des critères illicites comme l'origine, le sexe, les moeurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé et le handicap. A cet effet, les recrutements s'effectuent avec :

- > **Une approche compétences** (adéquation du profil des candidats au cahier des charges du poste) afin d'objectiver les choix ;
- > Le principe de **double regard** sur le recrutement.

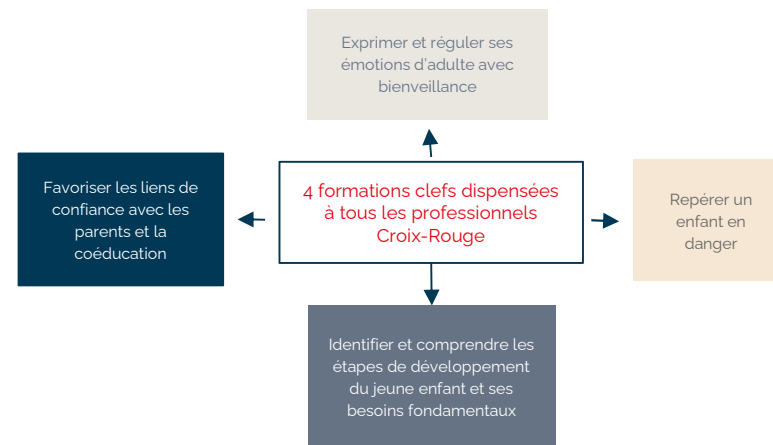
Le directeur d'établissement veille à anticiper tout recrutement et utilise, tout au long de la procédure, l'application « Carrefour de l'emploi » présente sur l'Intranet de la Croix-Rouge française.

L'intégration des nouveaux salariés ...

Un livret d'accueil national des salariés a été réalisé par la direction des ressources humaines et est distribué à chaque nouveau salarié. Celui-ci présente l'histoire de la Croix-Rouge française, ses 7 principes fondateurs, ses cinq principaux champs d'action et son organisation.

Par ailleurs notre établissement a mis en place un livret d'accueil pour chaque nouveau salarié et notamment à destination des stagiaires et du personnel intérimaire avec la présentation de l'établissement et son organisation.

...et leur formation



Ainsi que ...

- **la formation continue et diplômante** : Une employée de crèche entre en VAE Auxiliaire de Puériculture ; Nous accueillons une apprentie Auxiliaire de Puériculture pendant la formation de 16 mois ;
- **la politique de montée en compétence et de professionnalisation** : Nous organisons des journées pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe afin de faire évoluer nos pratiques professionnelles ; nous encourageons autant que possible la formation individuelle
- **la gestion prévisionnelle des besoins et des compétences aux besoins d'accueil des jeunes enfants**
- **les centres de formations d'auxiliaires puériculture et d'éducatrices de jeunes enfants**

Les instances représentatives du personnel

Les instances représentatives du personnel (**IRP**), recouvrent trois types d'organismes :

1. les représentants ou délégués du personnel (**RP ou DP**);
2. les comités d'entreprises (**CE**) à partir de 50 salariés ;
3. les comités sociales & économiques (**CSE**)

Ces instances ont l'objectif commun de faciliter le lien entre l'employeur et l'employé, notamment en cas de désaccord.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

La direction des ressources humaines de la Croix-Rouge française a élaboré un document unique d'évaluation des risques professionnels « Type Enfants et Familles - Crèche Collective ». Ce document tel qu'il est conçu ne se substitue pas au document unique de l'établissement. Il est destiné soit à être complété en particulier pour la détermination du plan d'action ou à un usage "support" pour la réalisation ou l'actualisation du document unique propre à l'établissement.

Le DUERP de notre établissement évalue les éléments suivants : les risques physiques (multiples manutentions, gestes et postures adaptés, adaptation du matériel), les risques infectieux, les risques psycho-sociaux (organisation du travail, charge émotionnelle et mentale)

Les compétences professionnelles mobilisées

La Responsable est garante du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis et des professionnels. Elle est aussi en charge de la qualité de l'accompagnement des familles. Dans ce but, elle mobilise les partenaires extérieurs : PMI, CAMSP, commerces, bibliothèque, conservatoire de musique etc. Elle encadre aussi l'équipe et coordonne les différentes actions sur le terrain.



L'infirmière contribue au développement de l'enfant par la mise en place et la surveillance d'actions de soins. Elle met en œuvre les protocoles médicaux, les protocoles d'hygiène ; elle gère le stock de la pharmacie et les produits d'entretien et vérifie les dates de péremption.



L'éducatrice de jeunes enfants veille et contribue à l'éveil et au développement global de chaque enfant. Elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique et exerce des fonctions d'encadrement pédagogique de l'équipe.



Les compétences professionnelles mobilisées



L'auxiliaire de puériculture assure les soins quotidiens en lien avec l'infirmière et organise les activités d'éveil en lien avec l'éducatrice .



L'employée de crèche participe à l'encadrement et aux soins quotidiens des enfants en lien avec les auxiliaires de puériculture et l'infirmière et à leur éveil en lien avec l'éducatrice .



La psychologue contribue en lien avec l'équipe, à la bonne adaptation des enfants, à leur bon développement et à leur épanouissement. Ils peuvent écouter, accompagner et orienter les parents.



L'agent de service polyvalent assure les fonctions de [mise en plat des repas des enfants], d'entretien du linge ainsi que la propreté des locaux.»

Les rencontres entre professionnels & entre parents

Les journées pédagogiques & réunions internes

Chaque année, deux à quatre journées pédagogiques sont organisées et concernent l'ensemble de l'équipe. Nous traitons des formations obligatoires (alerte incendie, 1ers secours) et des formations pour développer de nouvelles compétences.

Chaque professionnel participe à deux réunions par mois, une réunion de section et une réunion collective d'analyse de la pratique.

Les rencontres avec les parents

- X Conseils de crèche (2 fois/an avec les représentants des parents)
- X La réunion de rentrée
- X Les événements de la crèche: fête de fin d'année, Kermesse, les ateliers...

Les groupes de travail

Nous animons des groupes de travail sur des sujets tels que l'alimentation, le sommeil du jeune enfant ; des rencontres enfants-parents ; le soutien à la parentalité, la préparation à l'école...

Les rencontres avec les partenaires

Nous rencontrons les autres structures de la ville (crèche , halte-garderie et relais assistantes maternelles), la CAF, la PMI dans le cadre de la commission d'attribution des places et dans le cadre du Réseau Petite enfance.

L'analyse de pratique

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est un espace et un temps donné qui permet aux professionnels d'une discipline de réfléchir sur leur pratique.

Cet espace de partage, d'échange et d'écoute réciproque permet d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés. Elle est encadrée par un expert.

Au sein de la crèche des Petits Aventuriers, les groupes d'analyse de pratique ont lieu mensuellement et sont encadrés par une psychologue clinicienne



Les prestations d'accueil proposées



L'établissement est ouvert 232 jours par an aux horaires d'ouvertures suivants : de 7h30 à 18h30
L'établissement est fermé 25 jours par an lors des congés d'été, de Noël, des journées pédagogiques.

L'établissement propose différents modes d'accueil, afin de s'adapter aux besoins des familles :

L'accueil régulier

La famille connaît ses besoins à l'avance et ceux-ci sont récurrents. L'enfant est connu et inscrit dans la structure selon un contrat d'accueil établi pour un nombre d'heures mensuel. La régularité peut être aussi bien de 2 heures que de 35 heures par semaine. Le nombre d'heures n'est pas soumis à minima. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

L'accueil occasionnel

La famille connaît ses besoins à l'avance, mais ceux-ci sont ponctuels. En cas d'accueil occasionnel, la signature d'un contrat d'accueil n'est pas nécessaire. En revanche, l'enfant doit être connu et inscrit dans l'établissement.

L'accueil exceptionnel ou d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La structure peut appliquer un tarif horaire moyen, établi sur la moyenne des participations familiales calculées sur l'année passée. En cas d'urgence sociale, le tarif plancher peut être appliqué.

Les modalités d'inscription



Modes de financement

La crèche des Petits Aventuriers est financée par :

- > **La CAF**, sous forme d'une prestation de service unique (PSU) : la prestation de service unique correspond à la prise en charge par la CAF de 66 % du prix de revient horaire d'un Eaje, dans la limite du prix plafond fixé par la Caisse nationale des allocations familiales, déduction faite des participations familiales.
- > **La communauté de communes du Migennois** sous la forme d'une subvention ;
- > **Les participations familiales** : dans le cadre de la Prestation de Service Unique, la tarification appliquée aux familles se fait en heures. Cette tarification varie en fonction des ressources de la famille (ressources au 1er janvier de chaque année), de la composition familiale et du type d'accueil proposé. Pour déterminer un tarif horaire, il convient d'appliquer aux ressources annuelles imposables de N-2 ramenées au mois, le taux correspondant à la composition familiale, selon le lien suivant :

https://caf.fr/sites/default/files/medias/348/partenaires/Partenaires%20Action%20sociale/petite%20enfance/2024_BaremeParticipationsFamilialesEaje.pdf

MODALITES D'INSCRIPTION

- Tout parent souhaitant faire une demande d'accueil régulier en EAJE (dès la déclaration de grossesse) doit s'adresser et prendre rendez-vous au Relais Petite Enfance de Migennes, situé dans les locaux de la Mairie à Migennes).
- Le RPE coordonne l'offre et la demande sur la commune. Il accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde et gère les attributions de places sur les différentes structures de la Ville.
- La commission étudie toutes les demandes et s'engage à prioriser l'accueil de l'enfant sur une seule structure.
- Chaque attribution de places validée par la commission est communiquée par le RPE par courrier aux parents. A réception de ce courrier, les parents doivent sous 3 semaines à 1 mois maximum, confirmer l'admission de leur enfant auprès du responsable de La crèche Les Petits Aventuriers. Un rendez-vous est alors fixé pour une rencontre, une visite de la structure et formaliser le dossier d'inscription.
- Pour les demandes d'accueil occasionnel (moins de 2 demi-journées d'accueil par semaine) et pour les demandes d'accueil d'urgence (moins de 5 jours d'accueil), les parents s'adressent directement à la crèche qui gère l'inscription avec les familles.

Les modalités de prise en charge

L'accueil des enfants en situation de handicap :

La crèche est labellisée pour l'accueil des enfants en situation de handicap par la PMI et la CAF depuis 2016

La fourniture de couches, repas, lait :

L'établissement fournit les couches, les repas et le lait comme le préconise la CAF.

La restauration : La cuisine est réalisée par un prestataire interne CRF (l'Unité de Soins de Suite et Réadaptation) en liaison chaude. Celle-ci s'adapte aux besoins des familles en matière d'alimentation, dans la mesure du possible dans le respect du GERM CN mis en place dans la structure au 1^{er} Juillet 2015.

La responsable et l'infirmière de la structure participent à une commission d'alimentation une fois par trimestre, en concertation avec une diététicienne de l'USSR, ainsi que les 2 cuisinières et le personnel de cuisine.





LE PROJET ÉDUCATIF

Pour rappel...

2 | Un projet éducatif.

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;



Les principes éducatifs

Notre projet éducatif est une traduction du regard que nous portons sur l'enfant et sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. C'est à partir de ses interactions sociales avec ses pairs (adultes et enfants) qu'il se construit et développe une image positive de lui-même, essentielle à son bon épanouissement.

L'un de nos objectifs est de contribuer à la construction de **l'estime de soi de chaque enfant**, quel que soit son sexe, son origine ou sa condition. L'accompagner dans la quête de son autonomie et de son épanouissement reste une des valeurs fondamentales de notre travail au quotidien.

Nous nous attelons à considérer l'enfant dans son entièreté. Chaque enfant est un individu particulier avec une histoire, des expériences de vie, des connaissances, des projets, des émotions, des rythmes et des besoins spécifiques. Et cela ne peut se concevoir sans prendre en compte l'environnement de l'enfant et sa famille.

Tout enfant a droit au respect et ce, au même titre que tout adulte.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Courants & inspirations pédagogique

Nous nous appuyons sur les grands principes de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant et nous visons à répondre « aux besoins fondamentaux de l'enfant ».

Nous nous inspirons des travaux de Maria MONTESSORI, basés sur la confiance en soi, les expérimentations qui favorisent l'autonomie

Et la pédagogie d'Emmi PIKLER basée sur la relation respectueuse et bienveillante, sur la liberté et le respect de l'autonomie de l'enfant, l'aider à construire sa personnalité en favorisant son épanouissement dans un environnement agréable, stimulant et sécurisant.

Les objectifs éducatifs

1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif



Un être humain en développement

Considérer l'enfant dans son individualité est pour les professionnels une condition nécessaire à l'épanouissement de chacun et à la reconnaissance de sa singularité au sein de la collectivité. C'est en puisant dans les connaissances et expériences rassemblées par les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire que peut être développée une réelle connaissance de chaque enfant accueilli. Cela exige de la part des professionnels d'accepter d'apprendre de l'enfant et de ses parents, d'écouter, d'observer, de s'interroger, de se remettre en question afin d'être en mesure d'adapter ses pratiques à chacun.

Respect du rythme de l'enfant

Les temps forts d'accueil des enfants comme la restitution du déroulement de sa journée demandent au personnel une qualité d'écoute et le choix des mots dans le respect

Les objectifs éducatifs

1 | Accueillir l'enfant dans sa singularité au sein d'un collectif



L'accueil des enfants en situation de précarité, d'isolement social ou de handicap

Intégrer des enfants en situation sociale difficile ou en situation de handicap dans un milieu ordinaire est primordial pour permettre à l'enfant de grandir, d'évoluer parmi ses pairs et d'éviter une stigmatisation ou une exclusion. Cet accueil est complémentaire d'un accompagnement social, médical ou thérapeutique et permet à l'enfant de s'épanouir et de conquérir son autonomie. Toutefois des adaptations spécifiques dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, de précarité ou d'isolement social peuvent être mises en place afin de réduire les inégalités de développement éventuelles

Les objectifs éducatifs

2 | Assurer une mission de prévention précoce afin de réduire les inégalités de développement chez l'enfant

Les EAJE de la Croix-Rouge française accueillent en priorité les enfants en situation de précarité et en situation de handicap.

Le rôle de prévention et la compréhension du public précaire deviennent alors des aspects essentiels de l'accompagnement en EAJE.

De fait, l'EAJE **Les Petits Aventuriers** fait de la prévention auprès des familles les plus en difficultés dans leur fonction parentale, concourant ainsi à la protection de l'enfance et veille à réduire les inégalités de développement chez l'enfant.

Les objectifs éducatifs

3 | Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation



Nous accueillons l'enfant ; nous l'observons et nous l'accompagnons dans une écoute bienveillante, en mettant des mots sur ce que nous observons de ses ressentis, ses émotions. Nous aidons l'enfant à prendre conscience de lui-même, de ce qui l'entoure, de sa capacité à agir.

L'enfant peut explorer, expérimenter, apprendre et se développer à son rythme, avec le regard et le soutien de l'adulte. Nous favorisons leur autonomie dans tous les gestes de la vie quotidienne.

Petit à petit, l'enfant aime jouer près des autres, avec les autres. L'adulte aménage l'espace pour favoriser l'éclosion de la personnalité de chacun et soutient la relation entre les enfants, au travers de jeux libres ou lors des ateliers d'éveil en petit groupe.

La pédagogie à travers les temps en crèche

Section des Moussaillons

L'adaptation | La familiarisation se fait sur une semaine, voire plus si besoin..Le 1^{er} jour, l'enfant reste 1h avec son parent ; nous faisons connaissance avec l'enfant, nous échangeons sur ses habitudes, les recommandations spécifiques. Nous expliquons le fonctionnement de la section. Le 2^{ème} jour, le parent reste 1/4H, il nous confie son enfant 3/4H. Nous augmentons le temps de jour en jour, tantôt le matin, tantôt l'après-midi (cf feuilles adaptation, fiche des habitudes en annexe).

La séparation du matin et les retrouvailles

Lors de l'accueil, temps d'échange avec l'enfant, son parent. L'enfant fait un câlin, dit au revoir. Le parent remet le carnet de liaison, doudou et tétine. Le professionnel accompagne de mots cette séparation ; propose à l'enfant les bras, un jeu ; le rituel qui convient à l'enfant. Lors des retrouvailles entre l'enfant et son parent, le professionnel prend le temps nécessaire pour l'enfant en le guidant vers son parent et en évoquant les transmissions.

Ateliers & activités

Le bébé se prépare tout au long de sa 1^{ère} année à la conquête de l'espace qui l'environne. Les expériences accumulées, notamment lors de ses déplacements au sol sont très précieuses pour son développement. Activités libres : motricité, jeux d'exploration sensorielle (portique, gobelets gigognes, hochets, balles), livres, comptines.

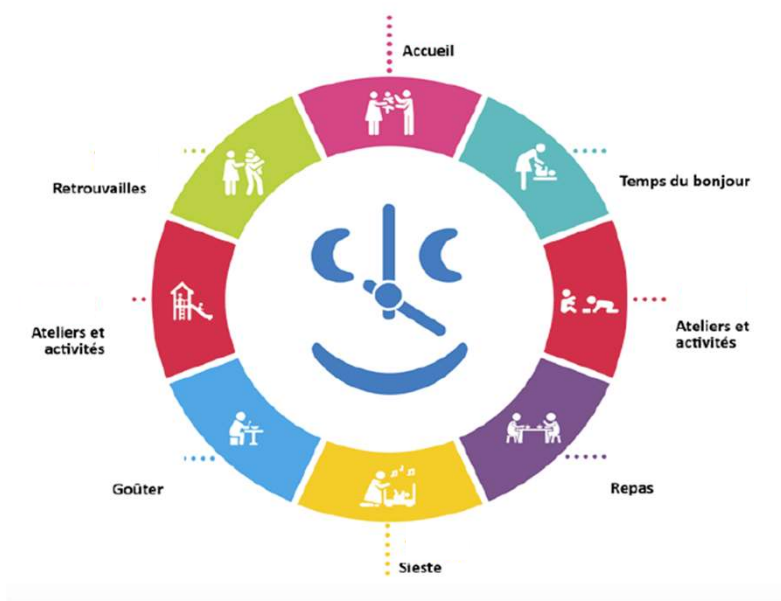
Repas

Selon son propre rythme lorsque l'enfant prend un biberon de lait et lors de la diversification alimentaire , Les professionnels s'installent dans le fauteuil d'allaitement avec l'enfant dans les bras.

Pour les enfants qui mangent des aliments moulinés, les repas sont réalisés par la cuisine d'un service CRF à proximité et livrés en liaison chaude à partir de 11H. Les enfants sont installés dans un transat, puis selon l'évolution, dans un fauteuil à tablette.

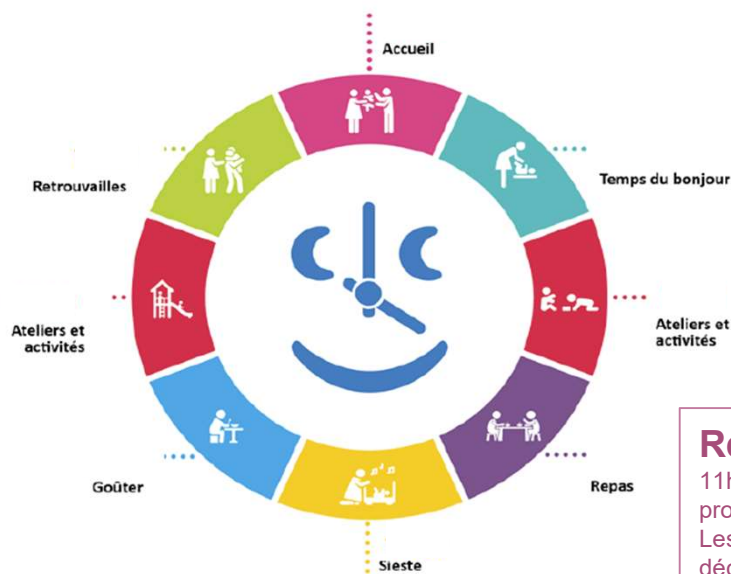
Sieste

Selon le rythme et les habitudes de l'enfant : avec doudou et tétine, endormissement dans son lit seul ou en présence d'un adulte, dans les bras puis dans son lit.



La pédagogie à travers les temps en crèche

Section des Explorateurs



L'adaptation |

La période d'adaptation est prévue sur une semaine, plus si besoin. Le 1^{er} jour le parent reste 1H avec l'enfant. Puis, progressivement le temps où l'enfant reste seul dans la structure est augmenté, en ciblant les différents moments (repas, sieste,...). Une feuille de connaissance est remplie avec les parents. C'est un outil de communication très important pour l'équipe, pour apprendre à connaître les habitudes de l'enfant.

La séparation du matin et les retrouvailles |

L'accueil individualisé est réalisé par une personne que l'enfant connaît. L'accueil nécessite le respect de quelques rites (échange avec le parent pour connaître ce qui s'est passé depuis la veille, le doudou, un au revoir). Après le départ de leur parent, certains vont jouer seuls, d'autres ont besoin de passer un moment dans les bras de l'adulte. Lors des retrouvailles entre l'enfant et son parent, le professionnel prend le temps nécessaire pour l'enfant en le guidant vers son parent et en évoquant les transmissions de la journée.

Ateliers & activités |

Les jeux libres sont possibles et encouragés parce-que nous pensons l'espace en amont. Il est aménagé selon les différents besoins des enfants, en tenant compte des groupes d'âge, pour qu'ils puissent évoluer dans un environnement adapté et sécurisé. Pendant le jeu, nous observons les enfants et les différentes interactions, pour que nos propositions soient le plus en lien avec ce que chaque enfant vit. Avec la possibilité d'interagir avec d'autres enfants, les ateliers sont animés par une professionnelle et 4 enfants.(exploration motrice, sensorielle, artistique)

Repas |

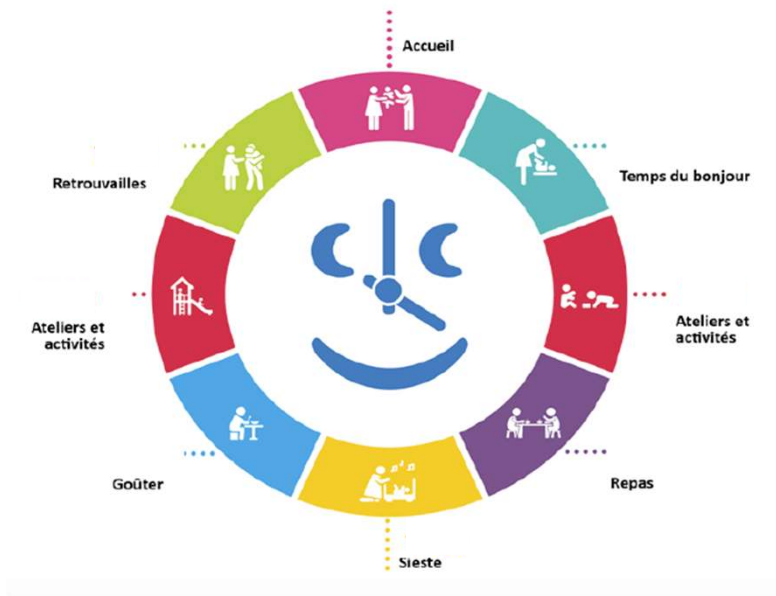
11h15, les enfants prennent leur repas : les plus jeunes restent dans la section accompagnés par une professionnelle. Les autres enfants sont installés à table dans la salle de repas avec deux professionnelles. Les enfants peuvent manger seuls ou aidés selon le besoin. Les morceaux succèdent au mixé. C'est la découverte pour les enfants des textures, des saveurs, de l'autonomie à manger et boire seul.

Sieste |

Le sommeil de l'enfant s'organise et se régularise. Certains enfants ont besoin d'une sieste le matin. Vers 12h15, les enfants dorment dans un lit nominatif afin d'instaurer une sécurité au moment du coucher. Les rituels de chacun sont respectés (tétine, doudou). Une professionnelle est avec eux pour les rassurer et les accompagner vers l'endormissement; elle reste à proximité tout le temps de la sieste.

La pédagogie à travers les temps en crèche

Section des Globe Trotteurs



L'adaptation |

Nous effectuons l'adaptation sur 5 jours, davantage si nous constatons que l'enfant en a besoin. J1, l'enfant vient 1H avec son parent, visite, échange sur les habitudes de l'enfant, afin de répondre au plus proche de son besoin. J2, le parent reste 1/4H et nous confie l'enfant 3/4H. J3, l'enfant reste 2H avec un repas. J4, l'enfant reste le temps d'un repas et une sieste. J5, l'enfant passe une petite journée avec repas, sieste et goûter.

La séparation du matin et les retrouvailles |

Nous installons des jeux dans la section pour leur donner envie de venir jouer. Nous effectuons les transmissions avec le parent (nuit, petit-déjeuner, médicaments...). Nous accueillons l'enfant. Nous prenons l'enfant dans les bras pour ceux qui le souhaitent et qui en ont besoin. Lors des retrouvailles entre l'enfant et son parent, le professionnel prend le temps nécessaire pour l'enfant en le guidant vers son parent et en évoquant les transmissions de la journée.

Ateliers & activités |

Nous proposons les activités selon le besoin des enfants tout au long de la semaine. Nous favorisons le jeu libre et nous aménageons la section en conséquence. (coin jeux: lecture, encastrement, dinette, poupée, garage...) Nous proposons aussi quelques activités en petit groupe, accompagnées par un adulte. L'enfant est libre d'ans sa participation, sa réalisation. Avant les repas, les enfants sont invités à un temps calme: relaxation, lecture, chanson, musique.

Repas |

A partir de 11h30, nous nous dirigeons au repas. Chaque enfant mange à la même table chaque jour avec le même adulte afin de mieux se repérer. Nous leur servons un plateau repas. Chaque enfant est libre de manger dans l'ordre qu'il souhaite. Les repas proviennent de la cuisine de l'USSR CRF.

Sieste |

A partir de 12h15, nous proposons aux enfants de se reposer toujours dans le même lit, le même dortoir avec leur objet transitionnel. Nous les accompagnons à l'endormissement. Chaque enfant se réveille à son rythme. Un professionnel est présent en permanence dans chaque dortoir.

Les activités proposées en lien avec ...



L'éveil artistique & culturel

Nous proposons des activités qui développent la créativité de l'enfant : peinture, collage sur différents supports, gommettes, dessin, craie, pâte à modeler, argile, éveil musical, danse, marionnettes, sortie ludothèque.



Les livres

Nous mettons à disposition des enfants, un coin lecture . Nous les accompagnons dans la lecture d'histoires, de contes chaque jour. Un partenariat avec la bibliothèque de Migennes nous permet de renouveler régulièrement les livres proposés aux enfants et quelque fois un intervenant vient lire des histoires.



La nature

Le contact réel à la nature est nécessaire au développement de l'enfant. Nous proposons des sorties quotidiennes aux enfants dans le jardin dès que le temps le permet. Nous observons la nature, les animaux (oiseaux, chèvres, chien, chat, écureuil, escargots...), nous créons un potager, nous observons les saisons



L'égalité Fille ou garçon, chaque enfant a besoin qu'on le valorise pour ses qualités personnelles. Chaque jeu est mis à disposition de l'ensemble des enfants ; notamment les jeux d'imitation

Des activités riches grâce à :

. Des rituels |

Les rituels permettent aux enfants de se repérer dans le temps. Ils peuvent anticiper la suite de la journée, sans être dans une attente permanente

. Des transmissions entre professionnels & parents |

Les transmissions permettent d'avoir les informations nécessaires pour le bien-être de l'enfant au sein de la structure. Elles permettent également un lien entre les parents et la collectivité afin de répondre au plus juste aux besoins de chaque enfant. Prendre en compte son individualité. Pour les plus jeunes, un carnet de liaison est mis en place. Pour les autres, un cahier de transmissions dans lequel nous notons les informations lors de l'accueil du matin ainsi que le repas, sieste , transit et observations de la journée

. Des outils d'accompagnement à la gestion des émotions pour l'enfant |

Mettre des mots pour accompagner les émotions de l'enfant, langage des signes accompagnant la parole pour les enfants qui n'ont pas encore acquis le langage, le professionnel comme figure d'attachement en journée lors de l'absence du parent



LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour rappel...

3 | Un projet social & développement durable. Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles. Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

Présentation des locaux



[La construction date de 2010. ; un plain-pied de 580 m en rez de jardin. Le bâtiment est aux normes en vigueur pour l'accueil du jeune enfant.

L'aménagement intérieur est adapté au bon développement des enfants ; il est modulable pour répondre au mieux à leurs besoins

.Les salles de vie des trois sections ainsi que la salle de motricité s'ouvrent par de larges portes fenêtres sur un grand jardin, aménagé avec différents jeux (balançoire, toboggan...), ainsi qu'un local pour ranger les vélos et trotteurs.

La crèche est baignée de lumière.

L'aménagement intérieur des espaces:

Espaces dédiés aux enfants

La structure s'ouvre sur un hall d'accueil, desservant ensuite les 3 sections. (avec chacune une pièce à vivre, un coin calme, une salle de change, un ou deux dortoirs). Une biberonnerie pour la section des bébés. Une salle de repas pour les plus grands. Une salle adaptée à la peinture et jeux d'eau. Une salle de motricité avec une structure en bois. Un espace Snoezelen. Une cloison est présente entre la section des moyens et des grands, pouvant ainsi créer, selon les besoins, une seule et même section ou 2 distinctes.

Espaces d'accueil des famille

En entrant dans les locaux de la crèche, il y a un sas d'accueil avec un local poussette. Une porte sécurisée avec un interphone. Une entrée qui sert de vestiaire, les enfants ont un casier et un porte manteau nominatif. Le bureau de la responsable. Une salle de réunion, avec un coin médical aménagé

Espaces techniques

Nous avons une buanderie qui comprend une machine à laver et un sèche-linge. Un vestiaire destiné aux professionnelles, avec toilettes adultes et une douche. Un local de rangement.

Présentation des locaux

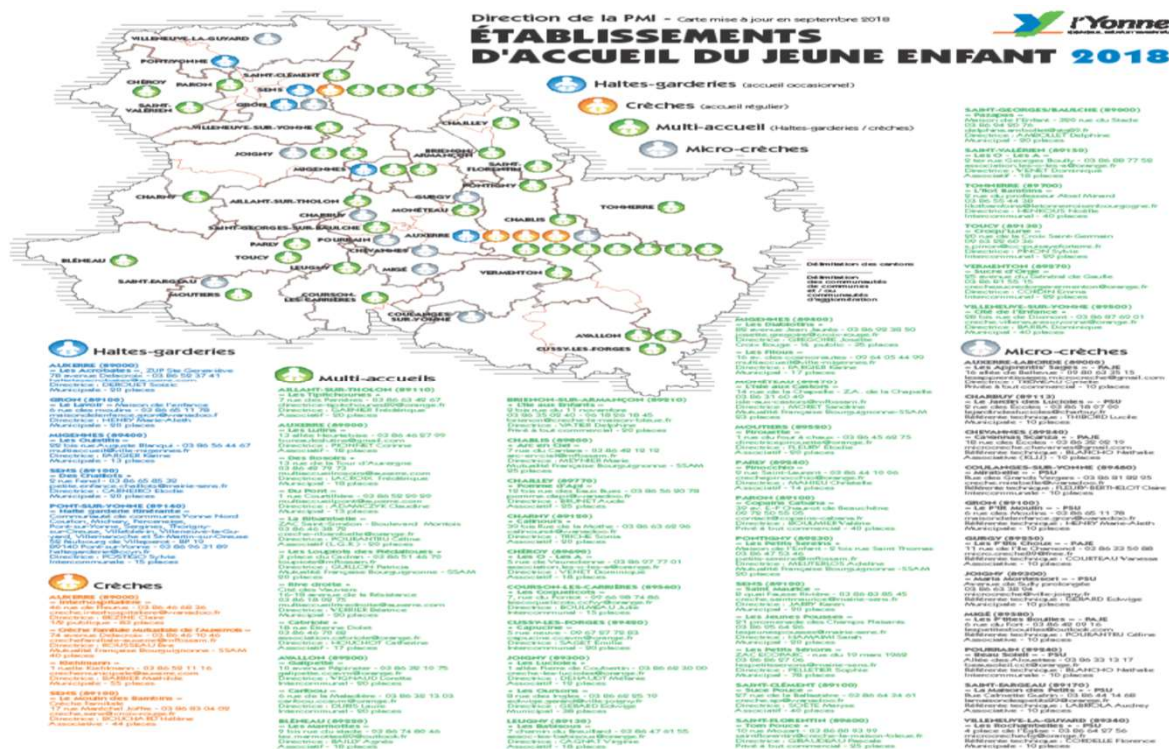


Diagnostic de territoire

La crèche Les Petits Aventuriers se situe au 84, Avenue Jean Jaurès 89400 Migennes.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Diagnostic de territoire



En France, la population globale croît et cela est essentiellement dû au solde naturel (les naissances l'emportent sur les décès). En revanche, le solde migratoire bien que positif, joue un rôle très faible. A cet égard, L'Yonne connaît une évolution inverse : si la population globale du département croît modérément, cette croissance repose entièrement sur le solde migratoire. Les arrivants de région parisienne notamment sont un peu plus nombreux que les partants.

Plus des 2/3 des Icaunais résident en ville, particulièrement à Auxerre et à Sens. Migennes se distingue avec une perte de population supérieure à 8%. En 2019, Migennes compte 7258 habitants.

Nous pouvons ainsi remarquer une baisse de natalité à Migennes sur les 6 dernières années : 96 naissances en 2013 contre 72 en 2018. Cette baisse s'observe sur tout le territoire migennois, 173 naissances en 2018 contre 219 en 2015. Nombre d'enfants de moins de trois ans au sein de la CCA migennaise en 2019 : 446, évolution sur les 3 dernières années - 7,6%.

Diagnostic de territoire

La crèche de Migennes existe depuis 1985. Elle est l'une des 4 structures du Pôle Enfance et Famille de l'Yonne avec :

La crèche familiale, le Moulin des Bambins, à Sens (44 places),

Le centre parental (hébergement de familles et soutien à la parentalité, dispositif protection de l'enfance 60 places) à Auxerre et à Sens,

Le service mobile d'accompagnement à la parentalité (dispositif de protection de l'enfance ; 45 places réparties sur 30 KM autour de Migennes, Sens et Auxerre)

L'offre d'accueil collectif associatif des Petits Aventuriers (39 places) est complété sur Migennes par des structures municipales : les petites crèches Les Ouistitis (13 places) et Les Filous (17 places), le RAM Kangourou, ainsi que des Assistantes Maternelles libérales.

82 assistantes maternelles ont travaillé en 2019 sur la CCA. On note une baisse du nombre d'assistantes maternelles de 6,6% entre 2017 et 2019 sur la CCA et - 13,9% pour la commune de Migennes.

Le taux de couverture en 2018 par rapport aux enfants de moins de trois ans sur l'ensemble des structures était de 57,9% pour la CCA et 55,7% pour la ville de Migennes. La recommandation de la CNAF est de 58,1%.

Cependant, depuis 2021, nous observons une augmentation des demandes d'accueils dans les différents EAJE de Migennes. Le dispositif Petite Enfance propose donc une offre diversifiée et complète sur la communauté d'agglomération pour répondre aux besoins des familles. Ainsi les familles ont le choix entre un accueil individuel ou collectif. Un Relais Petite Enfance coordonne les orientations.

Diagnostic de territoire

La structure accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans (5 ans pour les enfants en situation de handicap). Il y a trois sections en fonction de l'âge et des besoins des enfants. Il existe un accueil périscolaire les mercredis et vacances scolaires (accueil manquant pour les - de 4 ans sur la commune).

La crèche possède un jardin permettant un contact direct avec la nature.

Une infirmière est attaché à l'établissement permettant la prévention et l'accueil inclusif (Label Handicap, PAI).

L'accueil des enfants au sein de la structure fondé sur le bien-être des enfants en répondant aux besoins fondamentaux , permet aux familles un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ; permet un soutien à l'emploi ; un soutien à la parentalité en associant les parents (Conseil de crèche, réunion de rentrée, ateliers parents, ateliers enfants-parents, temps conviviaux...).

Diagnostic de territoire

Les caractéristiques sociales de la population sur le territoire

La population de Migennes est marquée par des particularités : la population inactive est élevée ainsi que la population active sans emploi. Comparés au niveau départemental, les niveaux socioprofessionnels sont défavorisés, les ressources familiales par foyer sont faibles, le nombre de personnes bénéficiant de minima-sociaux est important, la proportion des familles monoparentales sans emploi aussi. Nous constatons, pour les familles accompagnées à la crèche, une proportion de familles monoparentales importante ainsi qu'une grande disparité dans les revenus des familles.

Les ressources du quartier

La crèche est située au cœur du centre ville de Migennes, proche de la gare SNCF grandes lignes (5 minutes à pied). Au pied de commerces de proximité, des banques, de la poste, de la maison médicale et de la maison France Services.

Depuis quelques années, la mairie a développé la construction de logements sociaux répartis sur toute la ville.

L'inscription du projet dans les politiques publiques

La structure est signataire d'une convention d'objectifs et de partenariat avec la communauté de communes du migennois depuis 2021.

L'offre de service proposée par la crèche et notamment ses horaires d'ouverture (7h30 – 18h30) couvre un certain nombre de besoins des familles résidant sur la ville et son agglomération (8 communes) et/ou qui travaillent dans sa périphérie.

Les partenaires



« Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la Croix-Rouge se veut ouverte à toutes les formes de partenariat : pour faire vivre notre statut d'auxiliaire des pouvoirs publics au service de l'intérêt général et de l'utilité publique ; pour renforcer les liens autour d'objectifs communs partagés avec les autres associations et organisations de solidarité ; pour œuvrer avec les entreprises qui revendiquent de plus en plus leur responsabilité sociale. » Extrait du "Projet Associatif de la Croix-Rouge Française"

Les relations avec les acteurs institutionnels

Avec la ville de Migennes et la Communauté de communes du Migennois : soutien financier pour la structure
Avec la Direction de l'Enfance et la famille- PMI : le service PMI est soutenant dans le projet de la crèche ; conseil, informations, regard porté sur les agréments, réglementation
Avec la CAF : acteur majeur et financier, la CAF de l'Yonne, en lien avec la PMI, est instance de conseils, de formations, en plus d'être autorité de contrôle et de tarification.



Les informations contenues dans le dossier d'une famille restent confidentielles. Elles peuvent être transmises en présence ou avec l'accord de la famille aux services partenaires

Le travail en réseau

- > avec les structures petites enfance de la ville, 2 petites crèches, un RAM, un LAEP (rencontres mensuelles lors des commissions d'attribution des places, mise en place du Réseau Petite Enfance)
- > avec les autres dispositifs sociaux et médico-sociaux : CMP, CAMSP, PMI (orientation, accompagnement)
- > avec les commerces locaux : la boulangerie, le fromager, la pharmacie
- > avec les services culturels tels que la bibliothèque, l'école de musique
- > avec les centres de formation des stagiaires (collèges, lycées, MFR, IFAAS)

Avec le REAAP pour la question du soutien à la parentalité
avec les services du Pôle Enfance et Famille (projets en commun, accompagnement de familles, Bougeothèque)

La place des parents



Les conseil de crèche |

Les parents délégués participent à deux conseils par an, recueillent l'avis des autres familles, font part de propositions.



Le café des parents |

Nous envisageons de mettre en place un café des parents au sein de la crèche



Les entretiens individuels |

Les parents échangent au quotidien avec l'équipe. Ils peuvent solliciter une rencontre individuelle à chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire avec la Responsable, l'infirmière.



La place des parents dans l'animation d'ateliers |

Les parents font retours de leurs souhaits thématique, format de la rencontre et nous mettons en place des ateliers parents ou enfants-parents.



Les moments de convivialité dans l'année

Carnaval, la kermesse, la fête de fin d'année,

L'accompagnement à la parentalité via des outils Croix-Rouge

MES INFOS BÉBÉ

A travers [Mes Infos Bébé](#), les parents ont accès à des contenus de qualité, imagés & réalisés par les professionnels.



Grâce à [Parent\(hèse\)](#), le podcast de la Croix-Rouge qui donne voix aux parents aux parcours de vie atypique, les familles sortent de l'isolement & réalisent qu'elles ne sont pas seules dans leur épreuves.



Le [Cycle Parentalité](#) Croix-Rouge interroge les plus grands spécialistes de la parentalité et apportent des réponses théoriques & concrètes aux questionnements de tous les parents

#3 Parentalité & isolement

La typologie des familles accueillies



Les caractéristiques des familles accueillies et leurs besoins durant l'année 2023 :

L'année dernière 84 familles ont fréquenté la structure. 1/3 des familles ont 1 enfant, Plus d'1/3 ont 2 enfants , 10% ont 3 enfants.

Près de la moitié des familles habitent Migennes ; les 7 autres communes du migennois se partagent l'autre moitié. 60% des enfants accueillis ont les deux parents qui travaillent. 20% ont un seul parent qui travaille.

Nous avons accueilli 8 familles monoparentales. Notre amplitude horaire journalière est de 11 heures, Les heures réservées par les familles sont de 7 à 8heures en moyenne. Bon nombre de parents sont très attentifs à réduire les heures du contrat en fonction de leur activité professionnelle (complexe en période de crise sanitaire) et leur budget contraint.

75% des enfants accueillis ont entre 18 mois et 3 ans.

Nous avons accueilli un enfant en situation de handicap ; quatre enfants avec des maladies chroniques , cinq enfants orientés par le SMAP et deux enfants orientés par la PMI.

L'accompagnement des enfants vulnérables et leur famille

L'accueil d'enfants en situation de handicap

Nous avons le Label Handicap. L'équipe est formée à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Nous accueillons un enfant avec un retard de développement (handicap moteur, difficulté d'accès au langage). Nous avons rencontré la famille, pris contact avec le service éducatif et le CAMSP qui suivent l'enfant. Nous avons réfléchi en commun un projet d'accompagnement personnalisé en lien avec les besoins de l'enfant et ceux de sa famille. Nous nous sommes montrés à l'écoute de la famille qui avait besoin de soutien, de réassurance et de relais. Nous avons accueilli la sœur de cet enfant.

L'accueil de familles en recherche d'emploi: places AVIP

La structure accueille des enfants dont les parents résident à Migennes et dans la CCA, qui font des études, sont en recherche d'emploi, travaillent en intérim ou qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle ; pour lesquels la garde de leur enfant est un frein. Nous nous sommes engagés dans le dispositif des crèches AVIP (A Vocation Insertion Professionnelle) et nous avons signé une convention avec la CAF, Pôle Emploi, La Mission Locale et le Conseil Départemental. Nous avons mis en place la possibilité d'un accueil ponctuel, d'urgence ou occasionnel pour favoriser la conciliation vie professionnelle et vie familiale.

L'accompagnement de familles en situation de précarité ou d'isolement social

Beaucoup de familles du migennois se trouvent dans une précarité et un isolement social. Nous proposons un accueil occasionnel pour permettre aux parents d'avoir du temps pour des démarches et à l'enfant de partager des temps de jeux avec d'autres enfants. Nous souhaitons mettre en place des ateliers, un café des parents pour rompre avec l'isolement, reprendre confiance en soi. Nous réfléchissons à un Relais Parental pour permettre un répit à des familles qui en éprouveraient le besoin.

Projet développement durable

La stratégie 2030 de la Croix-Rouge inscrit le développement durable comme un axe majeur de nos activités. Les crèches prennent aussi part à cet effort collectif, en y incluant les familles.

Les **fournisseurs** font l'objet d'évaluations pour déterminer le prestataire le plus durable. Lieux de fabrications, cycle de vie, bien être des salariés, recyclabilité des produits sont les critères principaux du choix de ceux qui nous accompagnent : couches, produits de nettoyage, meubles et jouets sont issus de cette analyse.

Un travail accru sur **les perturbateurs endocriniens** permet de sensibiliser les pratiques des professionnels et des parents au quotidien. Des fiches réflexes et vidéos explicatives retracent les tenants & les aboutissants des perturbateurs endocriniens.

Tous les ans, des appels à projets nationaux permettent aux structures de s'approvisionner en **bio et circuit court**. Les professionnels sont formés pour que les temps du repas soient des espaces de découvertes.



Projet développement durable

La structure, un plein pied de 580m² ouvert sur un grand jardin, est réalisée avec des matériaux qui respectent les normes environnementales (toiture végétalisée, pergola, puits de lumière intérieurs...).

Nous avons **trois chèvres** dans un jardin attenant à la crèche, elles sont chargées de l'entretien du terrain. Les enfants apprécient de leur rendre visite, de les nourrir.

Nous avons des projets en lien avec la **ligue de protection des oiseaux** (perchoirs, achats de graines...)

Nous observons **la nature** (saisons, escargots, coccinelles, oiseaux, chat...).

Nous réalisons des petites plantations (herbes aromatiques, fleurs).

Nous disposons d'un autre jardin (verger, potager, parterre de fleurs, parcours de jeu).

Nous souhaitons associer les familles, réaliser la cueillette de fruits, de légumes et de fleurs pour les ramener à la maison. Nous semons les fleurs par carré de couleur afin d'apprendre les senteurs et les couleurs.

Dès les premiers beaux jours, nous sortons au quotidien dans le jardin.

L'été nous organisons des pique-niques, des goûters.



Démarche qualité



L'énergie des équipes à apporter l'accompagnement le plus adapté au développement des enfants a conduit l'ensemble des crèches de la Croix Rouge à lancer une démarche de certification. Elle couronnera les efforts de chacun pour répondre à vos attentes.

Notre établissement s'inscrit totalement dans cette démarche. L'équipe va mettre en place une communication sur le sujet pour partager ce projet et surtout vous engager dans cette réussite.

Notre animateur Qualité coordonne la démarche qualité au sein de l'établissement. Il s'assure du bon fonctionnement du système de management de la qualité et du respect de nos engagements. **N'hésitez pas** à le solliciter pour partager vos remarques.

Nous veillons au confort des enfants et aux conditions de travail des professionnels au travers de temps d'échanges équipe-direction, de l'APP, la démarche de soutien de l'AIST, de dialogue avec les parents, du travail en réseau avec les acteurs Petite Enfance du territoire.

Lors des Conseils de crèche, lors de la réunion de rentrée, les remarques, les idées, les propositions des parents sont pris en compte. Par exemple, les parents nous ont sollicité sur les questions de la communication (affichage), les transmissions sur le déroulement de la journée de leur enfant, avoir des photos. Nous avons amélioré les outils de communication et nous réalisons régulièrement des photos des activités des enfants. Nous avons nommé les sections et affiché les photos des professionnels (ainsi que leur prénom) présents chaque jour.

Les échanges avec les parents, la **relation de confiance** qui se tisse au quotidien, nourrissent la teneur de nos projets.



croix-rouge française 
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Merci